Améliorer l'accès équitable à des aliments sains et durables

Vue d'ensemble

Près de 10 % de la population mondiale est touchée par la faim. Environ 735 millions personnes vivent dans l'insécurité alimentaire, la faim et la malnutrition en raison d'un accès inadéquat à la nourriture, et plus de 3 milliards de personnes n'ont pas les moyens d'avoir une alimentation saine. De tous les continents, c'est l'Afrique qui paye le plus lourd tribut à l'insécurité alimentaire, avec une personne sur cinq confrontée à la faim en 2021. Parallèlement, <u>plus de 2 milliards de personnes</u> dans le monde sont en surpoids ou obèses.

L'une des principales composantes de la sécurité alimentaire – un concept complexe aux multiples facettes – est l'accessibilité physique et économique (c'est-à-dire la proximité et le caractère abordable) à des aliments sains et nutritifs. Globalement, on parle de sécurité alimentaire et de nutrition adéquate quand « toutes les personnes ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». L'accès physique fait référence à la disponibilité et à la proximité de diverses options alimentaires dans des endroits spécifiques. Les politiques relatives à l'accès physique à des aliments sains visent généralement à améliorer l'accès à des choix alimentaires sains et à éviter les déserts alimentaires ou les marécages alimentaires. L'accès économique fait référence au caractère abordable des aliments disponibles à l'achat et à la consommation, et les politiques correspondantes visent à améliorer les prix des aliments disponibles, en particulier des choix sains, nutritifs et durables.

Mesures concrètes à mettre en œuvre

La promotion et l'amélioration de l'accès physique et économique à des aliments sains et durables peuvent stimuler les économies locales, améliorer la durabilité environnementale et soutenir les petits producteurs. Une attention particulière devrait être accordée à la mise en œuvre de politiques qui soutiennent et protègent les petits exploitants, les exploitations familiales, les paysans, les peuples autochtones, les communautés locales, les femmes et les jeunes. Les actions politiques nationales et locales visant à mettre en place et à renforcer des options alimentaires durables et saines comprennent les mesures suivantes:

- Commerce alimentaire et chaînes d'approvisionnement:
 - Concevoir des politiques commerciales aux niveaux national et infranational qui donnent la priorité à la fourniture d'aliments durables, nutritifs, sûrs et diversifiés, tout en tenant compte des avantages liés au contexte des chaînes d'approvisionnement locales et internationales, de la protection des petits exploitants agricoles et des pêcheurs, et de la stabilité des prix des denrées alimentaires.

- Améliorer et maintenir les marchés qui fournissent des aliments nutritifs et durables à toutes les communautés, en particulier les communautés à faibles revenus et marginalisées. Veiller à ce que ces communautés disposent des infrastructures nécessaires à la sécurité alimentaire, notamment de l'eau potable, des toilettes publiques et des services d'enlèvement des déchets.
- Mettre en œuvre des pratiques et des marchés de gestion des déchets de haute qualité par le biais d'une approche d'économie circulaire.
- Améliorer la connectivité entre les centres d'offre et de demande ruraux, périurbains et urbains par le biais d'infrastructures et de liens avec le marché (routes améliorées, itinéraires de transport en commun), de marchés (centres urbains) et de technologies (options de commerce électronique) afin d'offrir aux consommateurs une plus grande diversité d'aliments nutritifs et de soutenir les économies locales. Une attention particulière devrait être accordée à l'amélioration de la connectivité dans les zones où la pauvreté multidimensionnelle est répandue.
- Promouvoir des jardins potagers respectueux de l'environnement dans les zones urbaines et périurbaines.
- Planification communautaire et urbaine:
 - Promulguer des lois et des règlements qui imposent l'intégration de l'accessibilité alimentaire dans les processus de conception des communautés (par exemple l'aménagement du territoire, le zonage et la conception de nouveaux développements communautaires). Les communautés doivent être conçues de manière à inclure des épiceries de produits frais, des magasins de proximité sains, des jardins communautaires, scolaires et professionnels, des marchés alimentaires et des marchés de producteurs.
 - Utiliser les lois de zonage pour réglementer l'emplacement et la densité des fastfoods dans les quartiers et près des écoles et pour éliminer les obstacles aux vendeurs d'aliments durables et sains, aux jardins communautaires et aux marchés de producteurs ; et éliminer les obstacles pour les agriculteurs et pêcheurs qui vendent ou fournissent des fruits ou des légumes entiers et non coupés.
 - Prendre en compte l'accessibilité alimentaire dans d'autres domaines politiques, y compris (mais sans s'y limiter) le tourisme rural et urbain, les transports, la construction d'infrastructures et la gestion des déchets.
 - Planifier de manière proactive les environnements alimentaires en cas d'urbanisation et de croissance démographique rapide afin de garantir que toutes les populations - et en particulier les populations les plus exposées à la malnutrition et à l'insécurité alimentaire (par exemple, les enfants) - bénéficient d'un accès équitable à des aliments adéquats, suffisants, culturellement appropriés, abordables, nutritifs et sûrs pour un régime alimentaire sain.

Marchés publics:

 Mettre en œuvre des politiques locales et nationales d'approvisionnement en denrées alimentaires qui découragent la consommation d'aliments malsains et non durables tout en augmentant le nombre d'options de distributeurs automatiques sains et en incluant des lignes directrices sur l'alimentation saine, durable et positive sur le plan climatique. Voir *Intégrer des régimes alimentaires sains et* durables dans les marchés publics.

• Lignes directrices en matière d'alimentation:

 Obliger les services de santé locaux à mettre en œuvre des politiques favorisant l'accès aux fruits et légumes frais (par exemple les marchés de producteurs). Engager les partenaires de la communauté à identifier les champions de la communauté, les entrepreneurs, les organisations environnementales et les autres parties prenantes des marchés alimentaires locaux. Voir *Introduire des* lignes directrices diététiques basées sur les systèmes alimentaires.

• Finances publiques:

- Réorienter les subventions accordées aux pratiques agricoles et halieutiques qui nuisent au climat et à la santé publique afin de promouvoir des intrants, des pratiques et des produits respectueux de l'environnement.
- Utiliser le financement et les incitations fiscales pour améliorer l'accès équitable à une alimentation saine et durable en accordant de petits prêts et des subventions aux magasins de proximité pour l'achat de réfrigérateurs pour les produits alimentaires frais (fruits, légumes et produits laitiers) et en finançant les coûts de démarrage des épiceries dans les déserts alimentaires afin de rendre les prix des produits alimentaires abordables.
- Tirer parti de l'espace fiscal grâce à des mesures (par exemple, l'imposition progressive), le cas échéant, pour donner la priorité aux services publics et distribuer équitablement les ressources disponibles pour soutenir les communautés les plus touchées par la malnutrition et l'insécurité alimentaire, tout en s'attaquant aux racines de l'inégalité.
- Augmenter le financement pour développer des contrôles de qualité pour les marchés alimentaires.
- Augmenter les investissements durables et responsables dans le développement des compétences, les programmes professionnels, les apprentissages, le jumelage d'emplois, les programmes de mentorat, les services d'accompagnement des entrepreneurs, les services d'incubation d'entreprises, la formation commerciale et les programmes de conseil en gestion. L'investissement devrait se concentrer sur l'amélioration des liens entre les marchés et les populations confrontées à des inégalités, notamment les peuples autochtones, les communautés locales, les femmes et les jeunes.

- Investir dans le développement d'emplois agricoles décents, d'emplois non agricoles et de moyens de subsistance en milieu rural, en particulier pour les femmes et les jeunes. Une action spécifique pourrait consister à renforcer les investissements dans l'entreprenariat, les entreprises, les petits exploitants et les exploitations familiales afin de garantir l'existence de possibilités équitables, inclusives et décentes de gagner un revenu, à la fois dans les secteurs agricoles et en dehors de ceux-ci.
- Établir des partenariats avec des fondations, des organisations à but non lucratif et des entreprises pour investir dans le développement de l'infrastructure pour les jardins urbains afin de promouvoir l'accès équitable à des aliments sains et durables dans les communautés.
- Établir ou augmenter le financement des activités de sensibilisation, d'éducation et de transport afin d'améliorer l'accès des habitants des quartiers à faibles revenus aux marchés de producteurs et aux boutiques de ferme.
- Offrir des incitations (par exemple une reconnaissance publique ou un soutien) aux restaurants qui proposent des options plus saines de différentes manières (par exemple en proposant des aliments plus sains et durables, en servant des portions adaptées à l'âge des convives ou en proposant par défaut des options plus saines dans le menu).
- Mettre en place, promouvoir et investir dans l'accès universel aux programmes de protection sociale y compris les transferts d'argent, les bons alimentaires et la livraison de nourriture afin d'accroître la disponibilité, l'accessibilité financière et l'attrait des aliments nutritifs et durables, tout en fournissant un soutien direct pour renforcer la nutrition et la sécurité alimentaire. Par exemple, mettre en œuvre des programmes d'incitation comme des bons échangeables contre des quantités spécifiques de fruits et légumes, ou des programmes qui allouent des fonds aux familles pour qu'elles acquièrent des produits alimentaires supplémentaires. Il est important que les programmes soient conçus sur la base d'une analyse visant à comprendre et à lever les obstacles particuliers qui empêchent les communautés d'accéder aux systèmes de protection sociale. Les programmes doivent également encourager la participation des organisations communautaires et des parties prenantes à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des politiques ou des programmes de protection sociale.

Mesures de gouvernance

La mise en œuvre effective des mesures politiques visant à créer et à maintenir des environnements alimentaires équitables, accessibles et abordables aux niveaux local et national nécessite des conditions et des actions politiques favorables, notamment:

 Promouvoir et soutenir la création de coopératives agricoles pour permettre le coinvestissement et le partage des coûts des intrants agricoles et la commercialisation de leurs produits. Les coopératives peuvent renforcer les positions des agriculteurs et des pêcheurs dans les chaînes d'approvisionnement et créer une plateforme de partage de savoir-faire.

- Renforcer la collaboration entre les parties prenantes en créant et en entretenant des plateformes permettant d'impliquer les agriculteurs et les pêcheurs, les fournisseurs de denrées alimentaires, les détaillants, les consommateurs et d'autres acteurs, au niveau local, afin de garantir l'efficacité de la conception et de la mise en œuvre des politiques.
- Promouvoir l'utilisation des technologies numériques comme les smartphones et les plateformes de réseaux sociaux pour améliorer la coopération et la coordination horizontale entre les agriculteurs et les pêcheurs, les détaillants et les consommateurs.
- Encourager la mise en réseau et l'établissement de relations, par exemple en soutenant les marchés alimentaires locaux, peut permettre de relier les communautés urbaines et rurales et de renforcer les relations entre les acteurs du marché. Les marchés alimentaires locaux offrent également la possibilité de mettre en valeur les traditions alimentaires locales.

Outils et systèmes MRV pour suivre les progrès

Calculateurs et outils de suivi

Net Food Miles indicator

Calcule la distance nette de transport en kilomètres pour transporter 1 kilogramme de nourriture achetée.

Guides et manuels

Life Cycle Assessment (LCA)

Une méthodologie liée aux produits et processus industriels, qui couvre les transports, la performance environnementale des bâtiments tout au long de leur cycle de vie et l'évaluation des systèmes de production au niveau de l'exploitation.

Farm Sustainable Data Network

Réseau de collecte de données sur les exploitations agricoles de l'Union européenne, comprenant des données sur leurs pratiques environnementales et sociales, servant de référence pour les performances des exploitations et donnant aux agriculteurs des conseils et des orientations.

Avantages en matière d'atténuation

L'amélioration de l'accès physique et économique en raccourcissant les chaînes d'approvisionnement a des effets bénéfiques sur l'atténuation du changement climatique à plusieurs égards. La réduction de la distance parcourue par les aliments permet de diminuer les émissions de gaz à effet de serre dues au transport. En outre, la proximité physique crée un système d'approvisionnement plus réactif et plus souple, réduisant ainsi le gaspillage alimentaire et les émissions qui y sont associées, tout en limitant l'utilisation de la voiture par les consommateurs pour acheter des denrées alimentaires. L'accessibilité économique

favorise la consommation durable en rendant les aliments locaux, produits de manière durable, abordables et facilement disponibles, ce qui peut réduire la demande d'aliments importés et à fortes émissions. En outre, les politiques qui améliorent l'accès aux denrées alimentaires locales et qui sont équitables contribuent à soutenir les économies locales et, par conséquent, à réduire la vulnérabilité des communautés face aux chocs du marché mondial, qui peuvent eux-mêmes conduire à des allocations de ressources inefficaces et à des émissions de gaz à effet de serre.

Autres avantages environnementaux

- La production alimentaire locale tend à utiliser des pratiques respectueuses de l'environnement, minimisant l'utilisation de pesticides nocifs, d'engrais synthétiques, d'eau et d'énergie en excès. L'utilisation d'un nombre réduit de pesticides, voire l'absence de pesticides, permet de préserver des ressources vitales comme le sol, l'eau et l'air.
- La production alimentaire locale favorise souvent l'utilisation de terres qui accueillent des écosystèmes diversifiés, favorisant la vie sauvage et les espèces végétales.

Avantages en termes d'adaptation

 Des aliments diversifiés grâce à des pratiques et systèmes agricoles indigènes ou traditionnels peuvent faire face à des stress comme la sécheresse, la chaleur, les inondations, la salinité et des saisons de croissance plus courtes, ainsi qu'aux ravageurs associés au changement climatique.

Autres avantages en termes de développement durable

- ODD 1 (pas de pauvreté) et ODD 8 (travail décent et croissance économique) : des chaînes d'approvisionnement raccourcies et sensibles à la nutrition renforcent les économies locales en augmentant la rentabilité des exploitations, en réduisant les coûts intermédiaires et en créant des emplois locaux, réduisant ainsi la pauvreté.
- ODD 2 (faim « zéro ») et ODD 3 (bonne santé et bien-être) : l'accès direct aux denrées alimentaires locales les rend plus abordables, améliorant ainsi la sécurité alimentaire et la nutrition, et offrant des produits plus frais et riches en nutriments pour une meilleure santé.
- ODD 2 (faim « zéro ») et ODD 12 (consommation et production responsables) : la réduction du transport et du stockage dans des systèmes localisés permet de limiter le gaspillage alimentaire, ce qui favorise l'agriculture durable et la consommation responsable.
- ODD 4 (éducation de qualité): Un accès amélioré et équitable à une alimentation de haute qualité diététique favorise le développement cognitif des mères, des enfants et des générations futures.
- ODD 5 (égalité entre les sexes) : les systèmes alimentaires locaux renforcent souvent

l'autonomie des femmes dans les communautés, favorisant ainsi l'égalité entre les sexes.

- ODD 10 (inégalités réduites) : l'amélioration de l'accès équitable à la nourriture dans les zones marginalisées permet de lutter contre les inégalités de distribution.
- ODD 11 (villes et communautés durables): les chaînes d'approvisionnement courtes et sensibles à la nutrition dans les zones urbaines réduisent les émissions et relient les communautés urbaines et rurales.
- ODD 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques): la réduction des transports sur les marchés locaux se traduit par une réduction de l'empreinte carbone.
- ODD 15 (vie terrestre) : l'agriculture localisée préserve la biodiversité et garantit une utilisation durable des terres.

Principaux défis liés à la mise en œuvre, externalités négatives potentielles et compromis

- Limites en termes d'infrastructure : des investissements initiaux substantiels sont nécessaires pour mettre en place et entretenir les infrastructures des marchés alimentaires locaux et raccourcir les chaînes d'approvisionnement sensibles à la nutrition.
- Forte concurrence de la part des gros producteurs : les chaînes d'approvisionnement plus importantes et plus longues bénéficient souvent d'économies d'échelle, ce qui rend leurs produits moins chers que ceux produits dans le cadre de systèmes locaux plus petits. Les systèmes locaux pourraient avoir du mal à rivaliser avec ces prix.
- Défis logistiques : l'organisation efficace de livraisons directes ou de ventes à la ferme nécessite une planification logistique minutieuse.
- Vulnérabilité face aux chocs extérieurs : les chaînes d'approvisionnement localisées et sensibles à la nutrition peuvent être particulièrement vulnérables aux chocs extérieurs comme les phénomènes météorologiques violents et les maladies.
- Pratiques commerciales déloyales: la concentration du pouvoir, en particulier avec les grands détaillants qui contrôlent une grande partie du marché alimentaire, se traduit souvent par des pratiques qui sapent les moyens de subsistance des petits producteurs, ce qui peut aller de retards de paiement à des exigences déraisonnables en matière de qualité, sans ajustement des prix.
- Charges administratives : la vente directe peut s'accompagner de formalités administratives et de coûts supplémentaires liés au respect de la législation en matière d'hygiène alimentaire et des normes de sécurité.
- Coûts plus élevés : l'augmentation des coûts de production, de transformation et de

transport liés aux politiques d'accès à l'alimentation peut s'avérer difficile.

 Conséquences néfastes pour l'environnement : une dépendance excessive à l'égard de l'agriculture locale pourrait entraîner une perte de services environnementaux essentiels en raison de changements d'utilisation des sols qui réduisent les habitats naturels locaux. Une augmentation de la production locale pourrait perturber les écosystèmes locaux, les habitats de la faune et de la flore et les puits de carbone.

Mesures visant à minimiser les défis, les externalités négatives potentielles et les compromis

- Rééquilibrer le pouvoir de négociation par le biais de la négociation collective, en encourageant les petits producteurs à former des coopératives ou des associations afin de renforcer leur pouvoir de négociation avec les gros acheteurs.
- Mettre en œuvre des protections législatives qui empêchent les gros acheteurs d'exploiter les petits producteurs. Élaborer des politiques, des programmes et des stratégies de protection du travail pour soutenir les travailleurs des systèmes alimentaires et renforcer les protections sociales.
- Réduire les limitations d'accès au marché en promouvant et en développant les marchés agricoles locaux et les espaces dédiés à la vente directe, et soutenir les plateformes en ligne adaptées aux petits producteurs.
- Offrir des subventions aux petits producteurs pour qu'ils investissent dans les infrastructures nécessaires et développent des plateformes de distribution et de logistique partagées.
- Réglementer et superviser les réglementations qui définissent et pénalisent les pratiques commerciales déloyales et fournir une plateforme où les pratiques déloyales peuvent être signalées pour favoriser la transparence dans la chaîne d'approvisionnement.
- Améliorer l'efficacité et les pratiques durables en encourageant les producteurs locaux à adopter des pratiques agricoles durables, comme la permaculture, l'agroforesterie et l'agriculture régénérative, qui peuvent contribuer à réduire les coûts de production et de transformation.
- Établir des accords de conservation en collaborant avec les agriculteurs pour mettre de côté des portions de terres à des fins de conservation afin d'éviter une perte totale d'habitats naturels et de services écosystémiques.
- Promouvoir les paysages agroécologiques en combinant l'agriculture et les paysages naturels afin de préserver les écosystèmes et les habitats de la faune et de la flore.
- Mettre en place une agriculture soutenue par la communauté en encourageant les communautés locales à investir dans les exploitations agricoles locales et à les soutenir, en garantissant une demande constante de produits et en réduisant la

nécessité de transports fréquents vers de multiples marchés.

- Investir dans des infrastructures résilientes au climat, capables de résister aux extrêmes climatiques.
- Réaliser des évaluations des risques climatiques et évaluer régulièrement la vulnérabilité du système alimentaire local face aux risques climatiques et adapter les stratégies en conséquence.
- Promouvoir les transports durables et encourager l'utilisation de véhicules de livraison électriques ou fonctionnant au biocarburant afin de réduire l'empreinte carbone des livraisons.
- Créer des partenariats et des collaborations pour la distribution des denrées alimentaires en formant des alliances inclusives avec d'autres producteurs. coopératives et distributeurs locaux afin de mettre en commun les ressources et de rationaliser les efforts de distribution, en réduisant les besoins et les coûts de transport individuels.
- Créer des organisations inclusives pour les producteurs d'aliments sains et durables.

Coûts liés à la mise en œuvre

- Marché de producteurs : les coûts d'exploitation comprennent les permis, la location du site, le personnel et le marketing et, selon la taille et l'emplacement du marché, ils peuvent varier de 3 000 à 5 000 dollars pour les petits marchés à 20 000 à 30 000 dollars pour les marchés plus importants.
- Agriculture soutenue par la communauté : les coûts peuvent aller de 1 000 dollars à plus de 50 000 dollars, frais compris.

Exemples pratiques d'interventions

Le Food Acquisition Programme (PAA) au Brésil a été lancé en 2003 et constitue un exemple réussi de politique publique visant à améliorer l'accès à une alimentation saine et abordable. Ce programme vise à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population brésilienne et, dans le même temps, à renforcer la production alimentaire des agriculteurs familiaux. Dans ce cadre, le gouvernement achète directement et exclusivement des produits aux agriculteurs familiaux et les livre aux communautés dans le besoin, identifiées par les services sociaux locaux, notamment les entités du réseau d'assistance sociale, les cuisines communautaires, les crèches et les réseaux publics et philanthropiques de santé, d'éducation et de justice. Les produits achetés dans le cadre du programme étaient principalement des fruits et des légumes, ainsi que des produits peu transformés comme des assaisonnements, de la viande de bœuf, de la farine de manioc et du lait pasteurisé. Le produit contribue à la sécurité alimentaire et à la nutrition de ses bénéficiaires directs et à la promotion d'un système alimentaire plus durable en payant des prix plus élevés pour les aliments produits de manière durable.

La ville de New York a mis en œuvre des initiatives comme Green Carts, Healthy Bodega Initiative et Food Retail Expansion to Support Health (FRESH) afin d'améliorer la consommation de fruits et légumes chez les habitants à faibles revenus. Le programme Green Carts, qui fournit des licences aux vendeurs de produits frais dans les zones à faibles revenus, a réussi à atteindre sa cible démographique et a entraîné une augmentation de la consommation de fruits et légumes. L'initiative Healthy Bodega a également amélioré la disponibilité et la vente d'aliments plus sains, comme le lait écrémé et les produits frais, dans les bodegas locales, tandis que FRESH offre des incitations financières et de zonage aux épiceries situées dans les quartiers défavorisés, ce qui a permis à 80,4 % des acheteurs de déclarer une augmentation de leurs achats de fruits et de légumes.

Références

- Augère-Granier, M.-L. (2016). Short food supply chains and local food systems in the EU. Consulté sur https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2016/586650/EPRS_BRI(2016)5-86650_EN.pdf
- 2. Aysoy, C., Kirli, D. H., & Tumen, S. (2015). How does a shorter supply chain affect pricing of fresh food? Evidence from a natural experiment. *Food Policy*, *57*, 104–113.
- 3. Committee on World Food Security (CFS) (2024). CFS Policy Recommendations on Reducing Inequalities for Food Security and Nutrition (First draft). Consulté sur https://www.fao.org/cfs/workingspace/workstreams/inequalities-workstream/en/
- 4. Conversion to a Farm Sustainability Data Network (FSDN). (2021, July 2). *European Commission*. Consulté le 14 février 2024 sur https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/12951-Conversion-to-a-Farm-Sustainability-Data-Network-FSDN-en
- 5. Doernberg, A., Piorr, A., Zasada, I., Wascher, D., & Schmutz, U. (2022). Sustainability assessment of short food supply chains (SFSC): developing and testing a rapid assessment tool in one African and three European city regions. *Agriculture and Human Values*, 39(3), 885–904.
- 6. FAO. (2023). *Nutrition and the environment? Nurturing people, protecting the planet.* Consulté sur https://doi.org/10.4060/cc5757en.
- 7. FAO. (n.d.). UN Report: Global hunger numbers rose to as many as 828 million in 2021. Consulté le 14 février 2024 sur https://www.fao.org/newsroom/detail/un-report-global-hunger-SOFI-2022-FAO/en
- 8. Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation, Building and Nuclear Safety. (2017). Step-by-Step Guide to Sustainable Supply Chain Management a Practical Guide for Companies. Consulté sur https://www.bmuv.de/fileadmin/Daten_BMU/Pools/Broschueren/nachhaltige_lieferkette_en_bf.pdf

- 9. Food Miles Calculator. (n.d.). Consulté le 14 février 2024 sur https://www.foodmiles.com/.
- 10. Glossary:Global-warming potential (GWP). (n.d.). *Eurostat*. Consulté le 14 février 2024 sur https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Global-warming_potential_(GWP)
- 11. High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition. (2017). *Nutrition and food systems*. Consulté sur https://www.fao.org/3/i7846e/i7846e.pdf.
- 12. HLPE. 2023. Reducing inequalities for food security and nutrition. Rome, CFS HLPE-FSN. Disponible sur https://www.fao.org/cfs/cfs-hlpe/insights/news-insights/news-detail/reducing-inequalities-for-food-security-and-nutrition/en
- 13. IPCC. (n.d.). Chapter 5: Food Security Special Report on Climate Change and Land. Consulté le 14 février 2024 sur https://www.ipcc.ch/srccl/chapter/chapter-5/.
- 14. Jarz?bowski, S., & Pietrzyck, K. (2018). The Concept of Short Supply Chains in the Food Economy. Consulté le 14 février 2024 sur https://papers.ssrn.com/abstract=3202653.
- 15. Life Cycle Assessment an overview. (n.d.). *ScienceDirect*. Consulté le 14 février 2024 sur https://www.sciencedirect.com/topics/earth-and-planetary-sciences/life-cycle-assessment
- 16. Majewski, E., Komerska, A., Kwiatkowski, J., Malak-Rawlikowska, A., W?s, A., Sulewski, P., et al. (2020). Are Short Food Supply Chains More Environmentally Sustainable than Long Chains? A Life Cycle Assessment (LCA) of the Eco-Efficiency of Food Chains in Selected EU Countries. *Energies*, 13(18), 4853.
- 17. Pato, M. L. (2020). Short food supply chains a growing movement. The case study of the Viseu Dão Lafões Region. *Open Agriculture*, *5*(1), 806–816.
- Peng, W., & Berry, E. M. (2019). The Concept of Food Security. In P. Ferranti, E. M. Berry, & J. R. Anderson (Eds.), *Encyclopedia of Food Security and Sustainability* (pp. 1–7). Consulté sur https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/B9780081005965223147
- Perin, G., & Veras Soares, F. (2023). Evidence and Lessons from Brazil's Food Procurement Programme. Consulté sur https://www.orfonline.org/wp-content/uploads/2023/04/T20 PolicyBrief TF6 BrazilFoodProcurement.pdf
- 20. Pradhan, M. (2018). *Understanding the Demand Side of Social Protection Programmes:* The Case of Public Distribution of Food in India. Consulté sur https://core.ac.uk/download/pdf/196594737.pdf.
- 21. Rosa Sambuichi, R. H., Cordeiro Souza de Almeida, A. F., Perin, G., Campos Spínola, P. A., & Costa Pella, A. F. (2020, July 1). The Food Acquisition Program (PAA) as a

strategy to face the challenges of COVID-19. Consulté le 14 février 2024 sur

https://openurl.ebsco.com/contentitem/doi:10.1590%2F0034-761220200258x?sid=ebsco:plink:crawler&id=ebsco:doi:10.1590%2F0034-761220200258x

- 22. Ryzhkov, A. (2023, August 19). How Much Does It Cost to Start a Mobile Farmers Market? Consulté le 14 février 2024 sur https://finmodelslab.com/blogs/startup-costs/mobile-farmers-market-startup-costs/
- 23. Soil Association. (n.d.). Shortening supply chains: Roads to regional resilience. Consulté sur https://www.soilassociation.org/media/20821/shortening_supply_chains_report_web.pdf
- 24. Sustainable Agriculture. (n.d.). *University of Kentucky Martin-Gatton College of Agriculture, Food and Environment*. Consulté le 14 février 2024 sur https://sustainableag.ca.ukv.edu/csa.
- 25. The European Network for Rural Development (ENRD). (n.d.). Consulté le 14 février 2024 sur https://ec.europa.eu/enrd/index.html.
- 26. World Obesity Federation. (2023). World Obesity Atlas 2023. Consulté sur https://data.worldobesity.org/publications/WOF-Obesity-Atlas-V5.pdf